

Le Président

Madame Anne Hidalgo,
Maire de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75004 Paris

Paris, le 20 février 2019

Madame la Maire de Paris,
Chère Anne,

Le 24 janvier dernier nous avons le grand honneur d'accueillir avec vous, à l'Hôtel de ville de Paris, le chef de l'État d'Israël Reuven Rivlin et son épouse.

Lors de cette mémorable soirée, chaleureuse et cordiale, vous aviez rappelé votre engagement à faire de Paris plus que la capitale de l'Île-de-France et de la France, une capitale européenne et historique, multiculturelle et ouverte sur le monde, une ville de liberté où chacun doit et peut s'épanouir dans le respect de l'autre et des valeurs de la République.

A cet égard, vous aviez insisté sur les liens qui lient Paris à sa communauté juive, sans laquelle la capitale française, non plus que la France, ne seraient ce qu'elles sont aujourd'hui marquées par une histoire mouvementée mais marquante à plus d'un titre. Vous aviez manifesté votre intérêt et votre sympathie pour le dynamique et bouillonnant État d'Israël, où l'innovation-continue se mêle harmonieusement à la tradition la plus antique.

A cette occasion, j'avais eu l'opportunité d'évoquer devant vous une décision prise par le Conseil municipal de Paris, le 21 février 1960, à la suite de la visite en France de Moshé Dayan ministre de l'Agriculture et de Shimon Pérès Ministre de la Défense.

Dans le cadre de l'amitié franco-israélienne, leurs capitales respectives avaient créée, en France, une « Place d'Israël » dans le 17e arrondissement de Paris par ces mots : l'État d'Israël « *donne chaque jour, malgré les attaques et persécutions dont il est l'objet, un exemple de dignité, de courage et d'ardeur qui fait l'admiration des peuples libres.* »

Dans le même temps, en Israël, le Conseil municipal de Jérusalem créait la « Place de Paris » en plein cœur de la capitale.

Autrefois, jusqu'en 1883, une rue de Jérusalem - cité de tous les symboles, haut lieu d'histoire et de pèlerinage -, existait à Paris aux abords du Palais de Justice. Celle-ci fut absorbée par les travaux d'agrandissement de l'ancien Palais de Justice vers le quai des Orfèvres et disparut totalement, sans que son nom soit à nouveau attribué à un autre lieu de la capitale.

A l'heure où la communauté juive parisienne refuse de désespérer en son avenir en France, et qu'elle construit à l'échelle de la France et de l'Europe, le Centre Européen du Judaïsme dans le 17e arrondissement de Paris, ne serait-il pas cohérent que dans l'arrondissement même où s'élève le nouveau Palais de Justice, se crée - comme un symbole d'espoir et de lutte contre toutes les formes d'antisémitisme, à l'angle même du boulevard de Reims et de l'avenue de Courcelles, là où s'élève cette nouvelle structure comme un défi à la haine et au défaitisme -, une « Place de Jérusalem » ?

Ne serait-ce pas là une réponse sans ambiguïté pour tous ceux qui délégitiment l'histoire juive de Jérusalem et insultent un Académicien juif français, haï au seul motif que juif, il aime Israël et défend son existence toujours menacée ?

Ne serait-ce pas là, chère madame la Maire de Paris, une manière de marquer l'ancrage de Paris et de la France aux côtés d'Israël certes, mais aussi des juifs parisiens et d'affirmer ainsi la continuité et la légitimité historique des juifs français à vivre Français et juifs, à Paris et en France, après plus de 2000 ans de présence pacifique et constructrice ?

Cette proposition, si elle était adoptée par le Conseil municipal, de créer la « Place de Jérusalem » à Paris, au cœur même du nouveau centre de la vie juive parisienne et française, pour devenir l'adresse du Centre Européen du Judaïsme, ferait honneur à notre capitale. Elle ferait œuvre utile, solidaire et salubre car la toponymie engagée participe au travail de mémoire, d'histoire et d'éducation pour lutter contre l'antisémitisme quel qu'il soit, d'ici ou d'ailleurs, d'hier ou d'aujourd'hui sous toutes ses formes.

Dans l'espoir que notre proposition aura trouvé les mots pour vous convaincre de notre engagement à rester fièrement Parisien et juif autant que citoyen français et amoureux d'Israël, je vous prie madame la Maire de Paris, Chère Anne, de bien vouloir agréer notre demande auprès de du Conseil municipal et d'accepter mes respectueuses et chaleureuses salutations.



Joël Mergui

La Maire de Paris

Paris, le

15 MAI 2019

Monsieur le Président,

Cher Joël,

Comme je l'ai rappelé lors de la cérémonie qui s'est tenue le 24 janvier dernier à l'occasion de la venue du Chef d'État d'Israël Reuven Rivlin et de son épouse, la Ville de Paris ne saurait être ce qu'elle est sans la présence de la communauté juive qui y habite et s'y épanouit. Chaque jour, celle-ci lui fait honneur et renforce son caractère de ville libre, multiculturelle et ouverte sur le monde.

En cette triste période de recrudescence des actes à caractère raciste et antisémite, il me semble plus que capital de pouvoir rappeler les liens qui unissent la Ville de Paris à cette communauté. Pour cette raison, je suis très sensible à votre proposition de créer une place de Jérusalem au sein de la Capitale, qui permettrait également de commémorer l'amitié qui unit la Ville de Paris à l'État d'Israël.

J'ai d'ores et déjà nommé Madame Catherine VIEU-CHERIER, mon adjointe à la Mémoire, en charge de ce projet. J'ai l'honneur de vous annoncer que très prochainement, lors d'une délibération en Conseil Municipal, le principe d'une place ou d'une esplanade de Jérusalem aux abords du lieu hautement symbolique du Centre Européen du Judaïsme sera acté.

Dans l'attente de la réalisation de ce projet et en vous réitérant toutes mes marques d'amitié et de sympathie, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Bon à toi,

Anne Hidalgo

Anne HIDALGO

Monsieur Joël MERGUI
Consistoire de Paris
17, rue Saint-Georges
75009 PARIS